

Publications des départements et des offices de la Confédération

Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage

Les personnes suivantes ont été nommées par le Conseil fédéral pour les commissions suivantes:

Commission fédérale de recours en matière de marchés publics

Membre et juge spécialisé:

- Ackermann Matthias, Architekt, Basel

27 mai 2003

Département fédéral des finances

Commission fédérale de recours en matière de propriété intellectuelle

Membre et juge ordinaire

- Eckert Martin K., Dr. iur., Rechtsanwalt, Küsnacht/ZH

Juge extraordinaire:

- Luchsinger Martin, Dr. iur., Zollikerberg

27 mai 2003

Département fédéral de justice et police

Commission de la concurrence

Membres:

- Flückiger Yves, dr prof., Université de Genève
- Petitpierre Anne, dr prof., Université de Genève

27 mai 2003

Département fédéral de l'économie

Commission fédérale de recours en matière d'assurance-vieillesse, survivants et invalidité

Membres:

- Séchaud Gérard, lic. en droit, Le Mont-sur-Lausanne
- Kübler Stephan, Rechtsanwalt, Zürich

Commission fédérale de recours en matière de liste des spécialités de l'assurance-maladie

Membre:

- Séchaud Gérard, lic. en droit, Le Mont-sur-Lausanne

27 mai 2003

Département fédéral de l'intérieur

Exécution de la loi fédérale sur la procédure administrative et de l'ordonnance du 3 février 1993 concernant l'organisation et la procédure des commissions fédérales de recours et d'arbitrage

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.05.2003
Date	
Data	
Seite	3285-3286
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 301

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.